

## **sharoo et AMAG s'associent – le *car sharing* (l'autopartage) avec des véhicules de particuliers et d'entreprise présente un formidable potentiel de croissance**

**Zurich – Après Migros, La Mobilière et Mobility, l'entreprise AMAG vient de décider de rejoindre également les rangs de sharoo, cette plateforme innovante qui permet de partager et d'utiliser des véhicules de particuliers et d'entreprise. Au départ, sharoo était une formule conçue par m-way, une filiale de Migros. Aujourd'hui, elle peut se vanter de compter 15 000 utilisateurs; de plus, sharoo poursuit des ambitions de croissance ambitieuses. Avec son portefeuille de marques et de produits, AMAG complète maintenant de façon optimale la palette des partenaires existants et présente des possibilités attrayantes d'en développer des nouvelles.**

Zurich – sharoo transpose au paysage helvétique de la mobilité le principe du partage, déjà bien établi dans le secteur de la location d'hébergements. Du minibus aux motifs *hippie* jusqu'à la Tesla, du break compact aux camions de déménagement, cette jeune pousse innovante optimise l'exploitation de véhicules de particuliers et d'entreprise en les rendant accessibles à tout un chacun, en Suisse alémanique comme en Suisse romande, à des prix avantageux attrayants. Pour le loueur comme pour le locataire, cette nouvelle formule du partage s'avère des plus simples. En effet, toutes les étapes du processus - c'est-à-dire rechercher un véhicule à proximité, le sélectionner, le réserver, l'ouvrir et le refermer - s'effectuent par le biais d'un smartphone. Remettre des clés en main propre: tempi passati! De plus, pendant toute la durée de la location, le véhicule est intégralement couvert par la compagnie d'assurances La Mobilière.

### **Des offres nouvelles et très ciblées**

De concert avec les partenaires La Mobilière et Mobility, Migros est l'actionnaire majoritaire de sharoo, au travers de sa filiale m-way. À partir d'aujourd'hui, AMAG en est le nouveau partenaire et investisseur stratégique. Outre une augmentation de capital par les partenaires existants et AMAG, la société *AMAG Automobil- und Motoren AG* participera à la jeune pousse zurichoise sharoo SA à raison de 10 %. Bernhard Soltermann, COO et Managing Director AMAG Import: «Tous les indicateurs le confirment: le covoiturage et l'autopartage continueront à se développer de manière notable ces prochaines années. Sur ce marché, sharoo fait œuvre de pionnier dans le secteur dudit *peer-to-peer sharing* avec sa plate-forme convaincante; pour nous dès lors, un partenaire idéal dont nous souhaitons suivre l'évolution et soutenir l'expansion de manière active avec notre savoir-faire, nos véhicules et nos prestations de services». Ainsi, ce partenariat avec AMAG permettra entre autres choses d'élaborer des offres nouvelles ou encore plus ciblées. Il serait alors possible de choisir entre une option de partage (*sharing option*) préparé en amont, au moment de l'achat ou du leasing d'un véhicule AMAG, en passant par des offres exclusives, jusqu'à des solutions de mobilité pour des collocations ou autres formes d'habitats collectifs. Dorénavant, AMAG siègera également au Conseil d'administration de sharoo. Avec ce nouvel acteur, sharoo pourra désormais compter sur quatre entreprises solides qui se complètent à merveille.

### **La Suisse: prête à partager**

Carmen Spielmann, CEO de sharoo, est également convaincue par le potentiel de l'économie du partage: «La technologie développée par sharoo est innovante et prometteuse et durant la phase des tests, elle a fait ses preuves sans faille. De plus, nous pouvons compter sur le soutien d'excellents partenaires. Ainsi, nous sommes plus que disposés à devenir le "AirBnB de la mobilité". D'ailleurs, AMAG et sharoo ne sont pas les seuls à faire preuve d'autant d'optimisme et de confiance. Optimiser l'utilisation de véhicules grâce aux formules du covoiturage et de l'autopartage semble bien convenir à nombre de personnes. Quelque 4.25 millions de véhicules de particuliers circulent sur les routes de Suisse; en moyenne, ceux-ci sont immobilisés 23 heures sur 24, ce qui en fait plutôt des "objets d'immobilité". Selon une étude du cabinet d'audit et de conseil Deloitte («Sharing Economy: Teile und verdiene! Wo steht die Schweiz?» - «Sharing Economy: partage et gagne de l'argent! Aussi en Suisse?»), le marché helvétique est

intéressant et prêt à s'adonner à l'économie du partage. Parmi les secteurs présentant le plus grand potentiel de croissance, l'hébergement et la mobilité figurent au premier rang.

sharoo.com

### **Pour en savoir plus sur sharoo**

Sharoo est la plate-forme de l'autopartage innovant et souple. Elle permet à des particuliers et à des entreprises de louer leur voiture à des tiers en dehors des périodes d'utilisation personnelles - se façon sûre et sans remise de clés. La technique d'utilisation repose sur le «boîtier sharoo» conçu par ses créateurs et grâce à laquelle une voiture peut être recherchée, réservé, déverrouillée et verrouillée par le seul biais d'un smartphone. Ainsi, tandis que des loueurs peut optimiser l'utilisation de leur véhicule et en réduire les frais fixes, le locataire peut profiter d'une formule de mobilité peu onéreuse, sensée et écologique et, ce qui plus est, à la demande. Pendant toute la durée d'une location, le véhicule est automatiquement couvert par la compagnie d'assurances La Mobilière. C'est en automne 2013 que sharoo avait lancé sa première offre publique en Suisse alémanique avec une sélection de véhicules d'entreprise. Depuis mai 2014, sharoo a étendu sa formule en intégrant également au principe de location les voitures de particuliers. La plate-forme avait été élaboré en 2011 par m-way SA, une entreprise du groupe Migros est transformé en société anonyme autonome en 2013. Sharoo bénéficie du soutien de Migros, de La Mobilière, de Mobility et, depuis aujourd'hui, d'AMAG.

### **Pour en savoir plus sur AMAG**

La société «AMAG Automobil- und Motoren AG» est une entreprise suisse qui importe et qui vend des automobiles des marques Volkswagen, Audi, SEAT, ŠKODA ainsi que des utilitaires VW ; avec près de 1 000 agents et partenaires commerciaux, elle dispose du plus grand réseau de représentants de Suisse auquel il faut encore ajouter plus de 80 propres filiales. De plus, *AMAG First AG* est la plus grande organisation commerciale suisse de la marque Porsche. Le groupe AMAG compte en outre une propre entreprise vouée à Bentley de même que plusieurs centres de véhicules d'occasion répartis sur l'ensemble du territoire suisse. Outre ses diverses activités axées sur la voiture, font également partie du groupe la société AMAG LEASING AG, un prestataire compétent en matière de services financiers et AMAG SERVICES AG, un exploitant de parkings et partenaire sous licence d'Europcar, la société de location de voitures. Aujourd'hui, le groupe occupe près de 5500 collaborateurs, dont 700 jeunes en formation.

### **Pour en savoir plus sur m-way**

Filiale du groupe Migros, m-way SA a vu le jour en 2011 avec l'objectif déclaré de participer au devenir du monde de la nouvelle mobilité. Ainsi, m-way compte aujourd'hui 26 boutiques qui proposent une vaste palette deux véhicules électriques de grandes marques européennes (vélos électriques, scooters électriques, motos électriques et voitures électriques), des accessoires ainsi que des conseils et autres services. Des solutions de financement et d'assurance font également partie de leur gamme de prestations, tout comme les certificats d'écoélectricité, afin de contribuer et de vivre la notion de durabilité écologique. Sur mandat de Migros, m-way s'est assuré le soutien de partenaires solides pour faire avancer la philosophie de la nouvelle mobilité innovante. Dans le cadre de cet engagement, m-way élabore et développe de nouvelles idées susceptibles de façonner encore plus efficacement le monde de la mobilité: sharoo en est le premier fruit concret.

### **Pour en savoir plus sur La Mobilière**

En Suisse, un ménage sur trois est assuré auprès de La Mobilière. Active dans toutes les branches, cette société d'assurances présente un volume de primes de 3,3 milliards de francs. Avec ses quelque 80 agences générales - toutes dotées de propres équipes spécialisées en

gestion de sinistres - et quelque 160 sites, elle assure un excellent service de proximité dans tout le pays à ses 1,6 million de clients et clientes.

Le Groupe Mobilière est formé de *la Mobilière société d'assurances SA*, de *la Mobilière société d'assurances sur la vie SA*, de *Mobilière Suisse Asset Management SA* et de *Protekta, assurance de protection juridique SA*. Font également partie du Groupe: *Protekta Conseils-Risques SA*, le *call-center Mobi24* et le *Xpert Center SA*.

En Suisse et dans la principauté du Liechtenstein, La Mobilière emploie 4300 personnes et forme quelque 320 apprentis. Gérée comme société de forme coopérative depuis sa fondation, en 1826, elle est la plus ancienne société d'assurance privée du pays.

### **En savoir plus sur Mobility:**

Mobility Carsharing Suisse est inscrite au registre du commerce de Lucerne. Mobility met à la disposition de 120'300 clients 2'700 véhicules sur 1'400 emplacements. Grâce à des techniques de pointe, le principe du covoiturage est simple, avantageux, entièrement automatisé et accessible en libre-service, 24 heures sur 24.

### **Contacts:**

Pour toute information supplémentaire concernant sharoo:  
Carmen Spielmann, CEO,  
carmen.spielmann@sharoo.com, 077 464 40 31

Pour toute information supplémentaire concernant m-way:  
Dr. Hans-Joerg Dohrmann, directeur général  
hans-joerg.dohrmann@m-way.ch, 079 572 63 32

Pour toute information supplémentaire concernant Migros:  
Martina Bosshard, porte-parole  
martina.bosshard@mgb.ch, 044 277 20 67

Pour toute information supplémentaire concernant La Mobilière:  
Kurt Messerli, responsables médias & conseils  
kurt.messerli@mobi.ch, 031 389 64 20

Pour toute information supplémentaire concernant Mobility:  
Patrick Eigenmann, communication & médias,  
p.eigenmann@mobility.ch, 041 248 21 11

Pour toute information supplémentaire concernant AMAG:  
Dino Graf, directeur de la communication  
dino.graf@amag.ch, 056 463 93 51

